

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	Nu-Blast, Aerosol (4290-75)
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Utilisation recommandée	Nettoyant pour serpentins/Degraissant
Restrictions conseillées	Aucuns connus.
Fabricant	Nu-Calgon 2008 Altom Court St. Louis, MO 63146 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Dangers physiques	Gaz sous pression	Gaz liquéfié
Risques pour la santé	Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2A
	Sensibilisation, cutanée	Catégorie 1
	Mutagénécité de la cellule germinale	Catégorie 2
	Cancérogénécité	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique	Catégorie 3 - effets narcotiques
Risques pour l'Environnement	Non classé.	
Risques défini pour OSHA	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		
Mot indicateur	Danger	
Mention de danger	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	
Conseil de prudence		
Prévention	Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants/vêtements de protection/équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.	
Intervention	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Traitement particulier (consulter cette étiquette). En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.	
Stockage	Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.	
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.	

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)

Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires

3.5 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue. 3.5 % du mélange sont constitués de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Éthène, trichloro-		79-01-6	95 - 98
Dioxyde de carbone		124-38-9	2 - 5
Parfum		Secret commercial	0.1 - 1

4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un centre antipoison/médecin si vous vous sentez mal.
Peau	En contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Yeux	En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.
Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être différés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Un examen médical immédiat est requis. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques.

5. Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction appropriés	En fonction des matières environnantes.
Méthodes d'extinction inappropriées	En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Contenu sous pression. Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Lutte contre l'incendie / instructions	En cas d'incendie: Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas déplacer le chargement ou le véhicule si le chargement a été exposé à la chaleur. Si un réservoir, un conteneur sur rail ou un camion-citerne se retrouve dans un incendie, ISOLER le périmètre dans un rayon de 800 mètres; envisager aussi une première évacuation de 800 mètres dans toutes les directions. Rester TOUJOURS à distance des réservoirs envahis par les flammes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Cette substance est classée polluant de l'eau aux termes du Clean Water Act (loi relative à la propreté de l'eau) et ne doit pas contaminer les sols ni pénétrer dans les systèmes d'égouts et d'évacuation qui se déversent dans les cours d'eau. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque.

Déversement accidentel important : Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

7. Manutention et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement. Éviter l'exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Porter un équipement de protection personnelle. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Lavez vigoureusement après manipulation. Tenir le récipient bien fermé. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Garder sous clef. Conserver dans un endroit frais et sec protéger contre les rayons solaires. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Conserver hors de la portée des enfants.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	PEL limite d'exposition autorisée	9000 mg/m3
		5000 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-2 (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	MPT	100 ppm
	Plafond	200 ppm

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	LECT	30000 ppm
	MPT	5000 ppm
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	LECT	25 ppm
	MPT	10 ppm

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur
Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	LECT	54000 mg/m3
		30000 ppm
	MPT	9000 mg/m3
		5000 ppm
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	MPT	25 ppm

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps échantill.
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	15 mg/l	Acide trichloroacétique	Urine	*
	0.5 mg/l	Trichloroéthanol, sans hydrolyse	Sang	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Contrôles techniques appropriés

Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
État physique	Gaz.
Forme	Jet
Couleur	Incolore
Odeur	Solvant
Seuil de l'odeur	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	Pas disponible.
Point d'écoulement	Pas disponible.
Densité	1.46
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Point d'éclair	Pas disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Pas disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Pas disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Pas disponible.
Pression de vapeur	50-85 psig @ 70°F
Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	Pas disponible.
Solubilité(s)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	< 20.5 mm²/s
Autres informations	
Projection de la flamme	< 18 dans
Inflammabilité (retour de flammes)	Non
Chaleur de combustion	6.95 kJ/g

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Les agents oxydants forts. Métaux mous.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Phosgène.

11. Propriétés toxicologiques

Voies d'exposition Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Inhalation	Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Peau	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Peut provoquer une allergie cutanée. Éruption. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Dermatitis. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Effets narcotiques. Peut provoquer une allergie cutanée.

Composants	Espèces	Résultats d'essais
------------	---------	--------------------

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)

Aiguë*Inhalation*

CL50	Pas disponible
------	----------------

Orale

DL50	Pas disponible
------	----------------

Composants	Espèces	Résultats d'essais
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	20000 mg/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	8000 mg/l/4h
	souris	8450 ppm, 4 heures
DL50	souris	49000 ppm, 30 minutes
		5500 ppm, 10 heures
<i>Orale</i>		
DL50	chien	5680 mg/kg
	Rat	4290 mg/kg
	souris	2402 mg/kg
Parfum (CAS Secret commercial)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Pas disponible	
Corrosion et/ou irritation de la peau	Provoque une irritation cutanée.	
Minutes d'exposition	Pas disponible.	
Indice d'érythème	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème	Pas disponible.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Valeur de l'opacité cornéenne	Pas disponible.	
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.	
Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.	
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.	
Jours de récupération	Pas disponible.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation des voies respiratoires	Pas disponible.	
Sensibilisation de la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité de la cellule germinale	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.	
Mutagénicité	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.	
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)		A2 Probablement cancérogène pour l'homme.
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)		Volume 63, Volume 106 - 1 Cancérogène pour l'homme.
Toxicité pour les micro-organismes : valeur LD50		
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)		Cancérogène.
États-Unis - Rapport NTP sur les cancérogènes : Cancérogène présumé		
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)		Il existe de sérieuses raisons de croire qu'il peut être cancérogène pour les humains
Toxicité pour la reproduction	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.	
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Effets narcotiques.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.
Risque d'aspiration	Pas disponible.
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques. L'exposition chronique au trichloréthylène peut causer le foie, le rein, le système nerveux central et les effets nerveux périphériques de système.
Autres informations	Pas disponible.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Voir ci-dessous		
Composants		Espèces	Résultats d'essais
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)			
Crustacés	CE50	Daphnia	2.2 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Flagfish (Jordanella floridae)	3.1 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.		
Potentiel de bio-accumulation	Données non disponibles.		
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.		
Mobilité générale	Pas disponible.		
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.		

13. Élimination des résidus

Instructions pour l'élimination	Consulter les autorités avant la mise au rebut. Ce produit et son contenant doivent être éliminés comme déchets dangereux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
États-Unis, RCRA, liste P des déchets dangereux : référence	
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	U228
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Étant donné que les récipients peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)	
Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire adéquate	Aérosols, poison, Packing Group III (each not exceeding 1 L capacity)
Classe de danger	Limited Quantity - US
Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)	
Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN1950

Appellation réglementaire adéquate	AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III
Classe de danger	Limited Quantity - Canada
Dispositions particulières	80
IATA/ICAO (Air)	
Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire adéquate	AÉROSOLS, non inflammables contenant des matières de la classe 6.1, groupe d'emballage III
Classe de danger	Limited Quantity - IATA
IMDG (Transport maritime)	
Requêtes fondamentales pour le transport:	
Numéro UN	UN1950
Appellation réglementaire adéquate	AÉROSOLS
Classe de danger	Limited Quantity - US

DOT; IMDG; TMD



IATA



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada CEPA Schedule I: Listed substance

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	Inscrit.
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	Inscrit.

Canada WHMIS Ingredient Disclosure: Valeurs-seuils

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9)	1 %
Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	1 %

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie A - Gaz comprimés, Catégorie D - Division 1B, 2A, 2B

L'étiquetage SIMDUT



Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

US EPCRA (SARA Title III) Section 313 - Toxic Chemical: Concentration de minimis

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	0.1 %
----------------------------------	-------

EPCRA aux États-Unis (SARA Title III) section 313 – produit chimique toxique : substance inscrite

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6)	Inscrit.
----------------------------------	----------

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

US CWA Section 311 Hazardous Substances: Listed substance

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US CWA Section 307(a)(1) Toxic Pollutants: Listed substance

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US – CAA Mandatory Reporting of GHGs: Potentiel de réchauffement global (100 ans)

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) 1

US CAA Section 111 Volatile Organic Compounds: Listed substance

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US CAA Section 612 SNAP Program: Listed substance

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**Catégories de danger**

Risque immédiat - Oui
 Risque différé - Oui
 Danger d'incendie - Non
 Danger lié à la Pression - Non
 Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse

Non

SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

SARA 313 (déclaration au TRI)

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids.
Éthène, trichloro-	79-01-6	95 - 98

Autres règlements fédéraux**Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)**

Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques)

Non réglementé.

États-Unis - Réglementation des états

AVERTISSEMENT: L'Etat de la Californie est averti du fait que ce produit contient un constituant chimique pouvant causer le cancer et des défauts de naissance ou comporte d'autre risques de la reproduction.

US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US - Illinois Chemical Safety Act: Listed substance

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US - Louisiana Spill Reporting: Listed substance

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US - Michigan Critical Materials Register: Parameter number

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) 00079-01-6 Inscrit.

US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US - New York Release Reporting: Substances dangereuses: Listed substance

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US - North Carolina Toxic Air Pollutants: Listed substance

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Dioxyde de carbone (CAS 124-38-9) Inscrit.

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Éthène, trichloro- (CAS 79-01-6) Inscrit.

Statut de l'inventaire

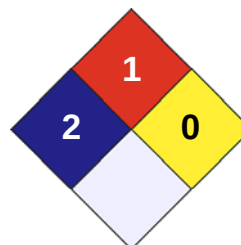
Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	No
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	n
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	No
*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence		n

16. Renseignements divers

No

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 2
Inflammabilité	1
Danger physique	0
Protection individuelle	X

**Clause d'exonération de responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles. L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

22-Décembre-2014

Date en vigueur

15-Décembre-2014

Date d'expiration

15-Décembre-2017

Autres informations

Pour obtenir une FS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Préparée par

Nu-Calgon Service Technique No de téléphone: (314) 469-7000

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est préparée pour se conformer avec la Norme de communication de risque d'OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail) concernant l'adoption du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).